Annexe A : Rôle du GPE dans les situations de fragilité et de conflit

I. Contexte

Le paysage mondial de l'éducation est profondément transformé par la multiplication de crises dont l'ampleur, la complexité et la durée ne cessent de croître. On estime que 234 millions d'enfants et d'adolescents touchés par la crise ont besoin d'un soutien éducatif urgent, alors que les conflits, les déplacements et les chocs climatiques continuent de perturber les systèmes d'apprentissage à des niveaux sans précédent. Dans le même temps, des réductions significatives du financement de l'éducation ont creusé l'écart entre les besoins et les ressources disponibles. L'accumulation de ces facteurs de risque menace d'aggraver la crise mondiale de l'apprentissage et de compromettre davantage les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable.

Parallèlement, les changements intervenus dans l'architecture de l'aide mondiale, sous l'effet de la réajustement de l'aide humanitaire, accélèrent la transition vers des mécanismes locaux de coordination et de riposte d'urgence. Cette évolution met davantage l'accent sur l'appropriation nationale et locale, et appelle à un alignement accru des acteurs tout au long du continuum de l'aide humanitaire-développement afin de soutenir l'institutionnalisation de la coordination, de la préparation et de la riposte aux situations d'urgence au sein des systèmes nationaux, assortie de modèles de financement durables.

Dans ce contexte complexe et en constante évolution, le présent document vise à clarifier le mandat et la mission du GPE dans les situations de fragilité et de conflit. Il distingue également le travail du GPE de celui de l'Éducation en situations d'urgence (ESU) en mettant l'accent sur le rôle et le mandat spécifiques du GPE selon les différents contextes opérationnels, allant de la fragilité institutionnelle aux situations d'urgence prolongées. Le document retrace les choix stratégiques opérés par le Conseil d'administration du GPE au cours des quinze dernières années, en articulant les éléments et les principes clés de l'engagement du GPE dans les situations de fragilité et de conflit, suivis des enseignements tirés et de leurs implications pour le plan GPE 2030.

II. GPE : Renforcement des systèmes dans les pays touchés par la fragilité et les conflits

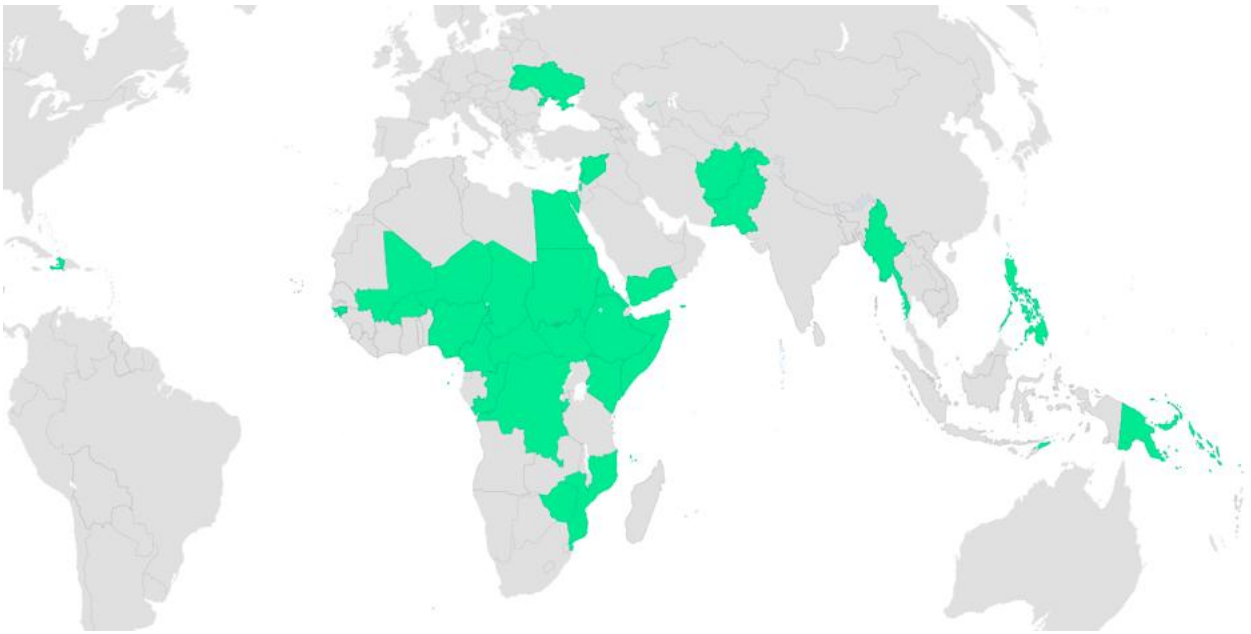
La mission du GPE est claire : *mobiliser des partenariats et des investissements pour transformer les systèmes éducatifs des pays partenaires, en ne laissant personne de côté.* Notre objectif est *d'améliorer l'accès, les acquis scolaires et l'égalité des genres grâce à des systèmes éducatifs équitables, inclusifs et résilients conçus pour le 21e siècle.* Depuis sa création en 2002, le GPE soutient les systèmes d'éducation publique des pays partenaires afin d'offrir une éducation de qualité aux filles et aux garçons les plus marginalisés. Les principes fondamentaux du GPE, à savoir l'appropriation par les pays, le partenariat inclusif, l'efficacité du développement et la responsabilité mutuelle sont demeurés inchangés.

Face à l'augmentation du nombre croissant de pays partenaires du GPE touchés par la fragilité et les conflits, le GPE a modifié ses approches pour renforcer les systèmes éducatifs avant, pendant et après

les crises. Notre formule d'éligibilité et d'allocation des ressources accorde la priorité aux situations de fragilité et de conflit dans le but de répondre aux besoins croissants, de préserver les fonctions essentielles des systèmes éducatifs et d'atteindre les enfants les plus exposés au risque d'être laissés pour compte.

Entre 2021 et 2025, près de 70 % des enfants bénéficiant des financements du GPE, soit plus de 170 millions, vivaient dans des pays et territoires touchés par des conflits et la fragilité (GPE, 2024). Ces pays se répartissent en deux grandes sous-catégories : 1) les pays présentant des niveaux élevés de fragilité institutionnelle et sociale, identifiés sur la base d'indicateurs mesurant la qualité des politiques et des institutions, ainsi que les pays présentant des signes manifestes de fragilité ; 2) les pays touchés par un conflit violent, identifiés sur la base d'un nombre seuil de décès liés au conflit par rapport à la population. Ces catégories couvrent un large éventail de circonstances, chacune nécessitant sa propre approche contextuelle (Banque mondiale). Actuellement, 38 des 92 pays partenaires du GPE sont classés dans la catégorie des pays touchés par la fragilité et les conflits (PFC).

Pays partenaires du GPE touchés par la fragilité et les crises*



*La Cisjordanie et la bande Gaza n'est pas un partenaire, mais a bénéficié d'un financement du GPE sur la base de l'approbation du Conseil d'administration du GPE.

L'Éducation en situations d'urgence constitue un concept distinct de celui des situations de fragilité et de conflit. Elle renvoie à la programmation et à l'appui visant à garantir le droit à l'éducation en période de crise, dont des éléments de protection essentiels, tant physiques que psychosociaux, peuvent sauver et permettre de survivre en situations d'urgence (réseau Économie et éducation). Les situations de crise courantes dans lesquelles l'éducation en situation d'urgence est essentielle comprennent les conflits, les situations de violence, les déplacements forcés, les catastrophes et les urgences sanitaires. L'éducation en situation d'urgence est un concept plus vaste que celui de « réponse d'urgence à l'éducation », qui en est un élément essentiel (INEE, 2018).

L'éducation en situation d'urgence ne relève pas du mandat du GPE. L'Éducation sans délai (ECW) est le fonds mondial qui a pour vocation d'apporter une réponse rapide dans le secteur de l'éducation en situation de crise. Son action vise à préserver la continuité de l'apprentissage, à garantir des environnements d'apprentissage sûrs et protecteurs, et à assurer la protection des enfants touchés par une crise.

Dans les situations de crise grave ou prolongée, les frontières entre le renforcement des systèmes, la réduction de l'impact des crises sur les systèmes et la programmation d'urgence peuvent être floues. Ces situations appellent une coordination étroite entre les acteurs humanitaires, du développement et de la paix tant aux niveaux national que mondial.

Rép. fédérale de Somalie - Relancer le système éducatif

La Somalie constitue l'un des exemples les plus probants du portefeuille du GPE illustrant les résultats de ce qu'un engagement soutenu et de long terme peut produire. Le GPE a commencé à soutenir la Somalie en 2012, après des décennies de conflit armé, dans un contexte où les services sociaux publics s'étaient effondrés et où l'éducation était largement assurée par des organisations faîtières privées. Le nouveau ministère de l'Éducation ne disposait pas de visibilité de base sur le système éducatif, notamment en ce qui concerne le nombre d'écoles, leurs modalités de gestion, leur localisation et les programmes d'enseignement utilisés. Le soutien initial du GPE s'est donc concentré sur la cartographie du secteur, la coordination des acteurs et la mise en place de l'unité du système d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE), contribuant ainsi à relancer le système éducatif public somalien à la suite de la guerre civile. Ces dernières années, dans le cadre de sa coopération avec le GPE, la Somalie a également renforcé sa capacité budgétaire en matière de financement de l'éducation. L'approche du GPE a donné la priorité à la reconstruction des systèmes nationaux, malgré la persistance de crises récurrentes, de conflits et de sécheresses. Près de 15 ans après le début de cette collaboration, 75 % des fonds du GPE sont acheminés vers les écoles par l'intermédiaire des systèmes publics, parallèlement au recrutement sans précédent d'enseignants par le gouvernement, contribuant au renforcement de la légitimité de l'État et de la confiance du public.

Pour travailler efficacement dans tous les pays partenaires, le GPE reconnaît l'importance de développer des systèmes éducatifs solides et durables dans des contextes variés, y compris les défis accrus des environnements touchés par la fragilité et les conflits, en tenant compte des réalités propres à chaque pays. Dans les pays touchés par la fragilité et les conflits, cela implique de continuer à mettre l'accent sur le renforcement du système, de promouvoir un financement durable – y compris la mobilisation de ressources intérieures lorsque cela est possible – et de naviguer prudemment dans la dynamique de l'économie politique pour gérer des relations complexes, favoriser un dialogue inclusif et soutenir une coordination solide.

Cadre du GPE pour un fonctionnement efficace dans les pays touchés par la fragilité et les conflits (PFC)

L'engagement du GPE dans les PFC est passé d'un cadre conceptuel initial (un cadre progressif élaboré en 2007 pour l'Initiative Fast Track) à un modèle plus intégré. Cette évolution a été impulsée par les décisions successives du Conseil :

2012 : le Cadre directeur pour l'accélération de l'appui dans les situations d'urgence et de reconstruction initiale (BOD/2012/11-12), permettant le décaissement rapide de jusqu'à 20 % des allocations indicatives du GPE dans les situations de crise ;

2013 : un Cadre opérationnel pour l'engagement du GPE dans les PFC (BOD/2013/05-10) a établi des procédures pour adapter les programmes et les modalités de mise en œuvre dans les situations de crise ;
2018 : un ensemble de principes spécifiques pour l'engagement du GPE dans les États fragiles et touchés par un conflit (BOD/2018/12-06), un engagement renforcé en faveur d'une programmation adaptée au contexte ;
2020 : la décision du Conseil BOD/2020/09-02 a consolidé le rôle du GPE dans le renforcement de la résilience et l'atténuation des effets systémiques des crises ;
2022 : un Cadre opérationnel révisé, actuellement en vigueur, réaffirme l'importance pour le GPE de s'adapter à l'évolution de la situation dans les pays partenaires afin de soutenir la continuité de l'éducation (BOD/NO/2022/05-04).

Ces décisions du Conseil ont permis de rendre le modèle de financement du GPE à la fois flexible et stratifié, en adaptant le soutien à l'évolution des besoins des pays en temps de crise, de relèvement et de stabilisation. Cette approche vise à soutenir la continuité de l'apprentissage tout en renforçant la résilience à long terme et les systèmes éducatifs. Les financements de base du GPE soutiennent à la fois des réformes structurelles et le renforcement institutionnel, ainsi que des interventions destinées à prévenir l'effondrement des systèmes éducatifs. De par sa conception, le GPE ne dispose pas d'un guichet d'intervention d'urgence, mais il a la capacité d'avancer ou de réaffecter des ressources, ainsi que d'adapter les modalités de mise en œuvre pour atténuer l'impact des crises sur les systèmes éducatifs, notamment par le biais de mécanismes de financement accéléré.

Yémen - Un engagement soutenu pour prévenir l'effondrement du système éducatif

Au Yémen, plus de 4,5 millions d'enfants ont été privés d'école, plus de 2 500 bâtiments scolaires ont été endommagés ou détruits et les systèmes de rémunération des enseignants mis à rude épreuve dans une grande partie du pays. Ces chocs ont exacerbé les faiblesses existantes : couverture limitée des données, faible taux de scolarisation des filles en milieu rural et contraintes chroniques de financement. Grâce à des financements successifs du GPE totalisant plus de 120 millions de dollars, le GPE a travaillé avec le gouvernement reconnu au niveau international et des partenaires clés tels que l'UNICEF, l'UNESCO, la Banque mondiale et la Coalition des OSC afin de relancer le groupe local des partenaires de l'éducation. L'appui s'est concentré sur des priorités essentielles : des incitations pour les enseignantes en zones rurales pour maintenir les filles à l'école, l'extension de la couverture du SIGE, le renforcement de la direction des écoles et la réhabilitation d'infrastructures scolaires sensibles au genre. Le récit du Yémen n'est pas un retour à la normalité. Il illustre ce que signifie soutenir l'éducation dans un contexte d'effondrement du système, où le maintien de l'apprentissage des filles, la préservation d'un vivier d'enseignants et le rétablissement des flux de données sont des conditions préalables à la redressement.

III. Enseignements tirés de l'engagement du GPE dans les PFC

L'engagement du GPE dans les PFC a permis de constituer un important corpus d'expériences et de données probantes opérationnelles. Plusieurs thématiques clés se sont dégagées des examens de portefeuille, des évaluations au niveau des pays et des évaluations thématiques, ainsi que des retours

d'information des partenaires. Ces enseignements contribuent à éclairer la poursuite de l'engagement du GPE dans le cadre du GPE 2030 :

La transformation systémique doit garantir une utilisation maximale des systèmes gouvernementaux afin de renforcer les capacités nationales et la durabilité, tout en conservant la flexibilité nécessaire pour assurer la continuité de l'éducation, même dans les circonstances les plus difficiles : Les grands principes de la transformation systémique – leadership national, cohérence et alignement, financement axé sur les résultats, inclusion et résilience[1]— peuvent être mis en œuvre différemment dans les PFC. Dans certains contextes, répondre aux besoins des pays implique de faire progresser les réformes structurelles visant à améliorer la performance du système. Dans d'autres, il peut s'agir de commencer à restaurer ou préserver les fonctions essentielles du système, à renforcer la résilience institutionnelle ou à jeter les bases de réformes à plus long terme. Collaborer avec les gouvernements pour renforcer les systèmes éducatifs est un processus long mais essentiel. Cependant, lorsque les systèmes n'atteignent pas certaines populations, il convient d'ajuster, en fonction du contexte, l'équilibre entre le renforcement du système et la garantie de ne laisser personne de côté. Dans de tels cas, les agents partenaires du GPE doivent, lorsque cela est possible, travailler avec les niveaux décentralisés du système éducatif et accompagner les capacités locales plutôt que de s'y substituer.

Les pactes de partenariat sont pertinents dans les PFC : L'obtention de résultats à grande échelle ne se limite pas au financement de projets autonomes, mais dépend de l'alignement et de la cohérence des composantes du système, dont l'engagement des principales parties prenantes du système, soutenues par une volonté politique et des capacités institutionnelles adéquates. Bien que les réformes systémiques puissent s'avérer complexes dans les situations de fragilité et de conflit, l'expérience du GPE 2025 a montré que l'approche du GPE, consistant à mobiliser les parties prenantes nationales et internationales autour de la mise en œuvre d'une réforme prioritaire constitue un moyen pertinent de renforcer les systèmes, même dans les pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits. En juin 2025, 34 de ces pays avaient élaboré des pactes de partenariat formulant les réformes

République démocratique du Congo – Transformation à grande échelle

Depuis qu'elle a rejoint le GPE en 2012, la République démocratique du Congo a porté son taux d'achèvement du cycle primaire de 29 % à 70 %, une progression remarquable dans l'un des environnements éducatifs les plus peuplés et les plus complexes d'Afrique. Pourtant, les progrès restent inégaux à travers le pays. Les cycles de conflits armés, les urgences sanitaires à répétition et les défis de gouvernance signifient qu'un enfant sur cinq en âge d'être scolarisé dans le primaire ne l'est pas. Le financement actuel du GPE pour la transformation du système soutient une approche à deux volets : d'une part, investir dans des réformes structurelles nationales, notamment la mise en place d'un régime de retraite des enseignants, le recrutement fondé sur le mérite et la refonte de la formation initiale, d'autre part soutenir la mise ne place d'espaces d'apprentissage temporaires, la fourniture de matériel didactique et former les enseignants au soutien psychosocial et à la prévention des violences sexistes dans les zones touchées par les conflits, en coordination avec l'ECW et ECHO. La République démocratique du Congo montre que dans les contextes de fragilité les plus complexes, la transformation du système et la réponse humanitaire ne relèvent pas de phases successives, mais doivent être menées en parallèle, sur des horizons temporels multiples, et soutenus sur de nombreuses années.

[1] GPE 2030.

prioritaires (GPE, 2025). À titre d'exemple, le pacte de partenariat de la République démocratique du Congo associe des réformes structurelles à des actions ciblées dans les zones touchées par un conflit. Durant le cadre du GPE 2030, les examens de mi-parcours de ces pactes de partenariat permettront de faire le point sur les progrès accomplis et d'identifier les ajustements nécessaires, constituant ainsi la base d'un soutien financier continu du GPE.

Ukraine - Le partenariat face au conflit

Lorsque l'invasion à grande échelle de la Russie a perturbé la scolarisation de millions d'enfants ukrainiens, le GPE a combiné un financement accéléré avec son instrument au titre du fonds à effet multiplicateur pour mobiliser plus de 51 millions de dollars de contrepartie auprès de Google, Microsoft et l'UNESCO. La réponse a été large et pratique : mise à disposition de dispositifs et de plateformes numériques pour les élèves, 39 centres d'apprentissage numérique créés accueillant environ 12 000 enfants par an, appui à des programmes de rattrapage scolaire pour des dizaines de milliers d'élèves, et déploiement à l'échelle nationale de services de santé mentale et de soutien psychosocial à destination des enseignants. L'expérience de l'Ukraine illustre le potentiel de l'architecture de financement du GPE lorsque ses instruments sont mobilisés de manière complémentaire, permettant d'attirer des ressources du secteur privé et de partenaires qui, autrement, n'auraient probablement pas atteint un système éducatif confronté à un conflit actif.

Le financement durable de l'éducation dans les PFC repose sur une analyse rigoureuse des contraintes budgétaires, ainsi que sur des investissements nationaux et externes soigneusement séquencés : Les principaux défis tiennent notamment aux contraintes structurelles de l'espace budgétaire, caractérisées par de faibles ratios impôts/PIB et le poids élevé du service de la dette. Au cours du GPE 2025, les pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits ont enregistré des progrès notables dans l'évaluation de l'équité, de l'efficience et du volume des financements nationaux en faveur de l'éducation, passant de 9 % des pays en 2022 à près de 90 % en 2025 (GPE, 2025). En outre, depuis 2021, près de 1,2 milliard de dollars de cofinancement ont été mobilisés en faveur des pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits, soit près d'un tiers de l'ensemble des cofinancements mobilisés par le GPE au cours de cette période. À l'avenir, le GPE devra s'efforcer d'aider ces pays à séquencer les investissements intérieurs et extérieurs, tout en veillant à ce que les options de financement innovantes tiennent compte du contexte national.

L'égalité des genres et l'inclusion doivent être abordées selon une approche intersectionnelle : Les filles, les élèves déplacés et les enfants en situation de handicap sont confrontés à des obstacles disproportionnés dans les contextes touches par la fragilité. Les données issues du GPE 2025 indiquent qu'une attention renforcée portée à l'égalité des genres et à l'inclusion a conduit à une meilleure utilisation des données probantes, à un dialogue politique plus approfondi et à une conception des programmes plus pertinente (Kellum et Tsolakis, 2025). Les données mondiales montrent que les deux tiers des enfants non scolarisés vivent dans des pays touchés par la fragilité et les conflits. Les disparités entre les genres s'intensifient à tous les niveaux d'éducation dans les situations de conflit : les filles sont beaucoup plus exposées aux violences sexuelles dans les situations de crise, et les déplacements entraînent des abandons scolaires. Ces tendances appellent des stratégies nuancées qui tiennent compte des obstacles contextuels. Des efforts soutenus et systématiques sont nécessaires pour remédier aux vulnérabilités croisées, y compris au niveau des systèmes, afin de s'assurer que les systèmes de données nationaux permettent d'identifier les enfants laissés pour compte.

Dans les situations de crise, la coordination sectorielle doit assurer un lien étroit entre le dialogue sur le développement, la coordination de l'action humanitaire et la gestion des réfugiés : Dans les PFC, la coordination du secteur de l'éducation est essentielle pour éclairer la programmation et garantir une utilisation optimale des ressources. Les agences de coordination jouent un rôle crucial. À titre d'exemple, l'UNESCO a coordonné l'élaboration du cadre d'intervention conjoint au Myanmar, tandis que les plans de transition de l'éducation au Soudan et au Yémen illustrent des pratiques prometteuses pour renforcer la coordination et harmoniser la prise de décision sur les priorités éducatives du lien entre l'humanitaire, le développement et la paix. Ces dernières années ont également été marquées par une collaboration renforcée aux niveaux mondial et national, entre le GPE et les acteurs humanitaires, notamment l'Initiative pour le renforcement de la coordination de l'éducation dans les situations d'urgence (ISEEC) et le Cluster éducation. Cette collaboration a contribué à améliorer la coordination entre les groupes locaux des partenaires de l'éducation et les partenaires humanitaires dans plusieurs pays partenaires du GPE. En outre, la collaboration continue entre les équipes nationales du GPE et de l'ECW a mis en évidence l'importance d'un financement et d'un partenariat coordonnés pour soutenir la résilience des systèmes éducatifs, parallèlement aux interventions de l'Éducation en situations d'urgence. Cet objectif sera davantage renforcé par des directives conjointes au niveau des pays pour les contextes soutenus par les deux fonds.

Myanmar - Une action collective face à une crise complexe

Lorsque la prise du pouvoir par l'armée au Myanmar en 2021 a menacé la continuité de l'apprentissage pour des millions d'enfants, le GPE a travaillé avec l'ECW, l'UNESCO, des organisations de la société civile et des prestataires locaux d'éducation pour assurer une réponse coordonnée. Dans ce cadre, le GPE a reprogrammé un financement de 50 millions de dollars pour fournir des espaces d'apprentissage sûrs dans les régions touchées par le conflit, sans engagement direct avec les autorités de facto. Des cofinancements supplémentaires de 20,18 millions de dollars ont été mobilisés auprès de l'Australie et du Royaume-Uni, et un financement supplémentaire de 18,11 millions de dollars permet de recueillir des données probantes sur la fourniture efficiente de services éducatifs à destination des enfants les plus difficiles à atteindre. La riposte illustre le potentiel d'une action collective bien coordonnée. Partant de là, le cadre d'intervention conjoint II (2026-2030) alignera les investissements des partenaires autour de priorités communes, le GPE continuant à encourager la coordination et le recueil de données probantes dans l'un des environnements éducatifs les plus complexes au monde.

Dans les situations de fragilité et de conflit, un dialogue inclusif requiert des efforts délibérés pour garantir la représentation des populations affectées : Les données issues des évaluations ont souligné le rôle fondamental de la société civile dans la mise en place de systèmes éducatifs inclusifs et de qualité, confirmant ainsi le rôle de L'Éducation à voix haute (EOL) dans la promotion d'une participation et d'une influence effectives des organisations de la société civile (INTRAC, 2025). L'Éducation à voix haute soutient actuellement des organisations de la société civile bénéficiaires dans 37 pays touchés par la fragilité et les conflits. En 2025, 25 de ces pays comptaient des représentants de la société civile et des organisations d'enseignants dans leur groupe local des partenaires de l'éducation, tandis que 46 % des coalitions nationales pour l'éducation soutenues par EOL comptaient parmi leurs membres, au moins un groupe représentant des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ou des réfugiés. Le soutien à la participation de la société civile, des

enseignants et des jeunes, y compris ceux qui sont directement touchés par les conflits et les crises, au dialogue sur les politiques éducatives, est essentiel pour consolider le rôle fondamental de la société civile dans le renforcement de la résilience face aux conflits et à la fragilité, ainsi que pour répondre aux besoins d'éducation des populations affectées.

La transformation du système dans les PFC doit s'attaquer aux défis intersectoriels : La crise de l'apprentissage est profondément liée à des facteurs extérieurs au secteur de l'éducation, tels que le changement climatique, la malnutrition et la violence à l'intérieur et aux abords des écoles. Ces dynamiques fragilisent à la fois les systèmes éducatifs et les parcours d'apprentissage individuels ; dans le même temps, l'éducation constitue un levier essentiel pour y répondre. Au cours de la stratégie GPE 2025, le GPE a lancé des initiatives d'appui technique visant à rassembler les partenaires pour créer conjointement des solutions et promouvoir une collaboration interministérielle et intersectorielle pour améliorer la coordination et la mise en œuvre. À titre d'exemple, au Soudan du Sud, où les inondations ont endommagé près de 900 écoles au cours d'une seule saison (2021-2022), le GPE a combiné ses ressources financières avec celles du Fonds vert pour le climat pour soutenir l'adoption d'une politique nationale d'éducation au changement climatique, réviser les normes de construction des écoles afin d'intégrer des conceptions sensibles au genre et résistantes aux aléas climatiques, et piloter 75 écoles vertes dans des zones exposées aux inondations et à la sécheresse.

Syrie - Rapidité et coordination dans les situations de crise

Lorsqu'un séisme dévastateur a frappé la Syrie en février 2023, près de 3 000 écoles ont été endommagées et l'apprentissage a été interrompu pour 7 millions d'enfants. En l'espace de trois semaines, et en étroite concertation avec le Royaume-Uni et les États-Unis en tant que coprésidents du Groupe des partenaires techniques et financiers, le GPE a mobilisé 3,75 millions de dollars de financement accéléré, en collaboration avec l'initiative ECW, l'UNICEF et *Save the Children,* afin de créer 61 espaces d'apprentissage temporaires pour plus de 16 000 enfants, y compris des enfants en situation de handicap. Un autre financement de 15 millions de dollars a été alloué pour réparer les écoles et rétablir l'apprentissage. Cet exemple démontre la capacité du GPE à agir rapidement quand cela est nécessaire, tout en gardant à l'esprit le redressement à long terme du système qui suit chaque urgence.

Les politiques du GPE permettent une adaptation rapide, mais l'agilité peut être renforcée : Si la flexibilité et l'adaptabilité du GPE ont permis de mobiliser plus de 6 milliards de dollars de financements dans plus de 40 PFC depuis 2002, certains éléments structurels du modèle opérationnel du GPE appellent néanmoins des efforts concertés afin d'assurer un soutien et un impact efficaces et constants en temps opportun :

- **La mise en œuvre efficace des financements** dans les PFC requiert une supervision étroite et un dialogue continu, en particulier avec les agents partenaires. La réorganisation des équipes régionales du Secrétariat a permis de renforcer les capacités de supervision des financements et, par conséquent, d'améliorer sensiblement la performance des financements dans les PFC, le nombre de financements en bonne voie étant désormais équivalent ou légèrement supérieur à la moyenne globale de l'ensemble du portefeuille. Une supervision renforcée de la mise en œuvre a également permis de réduire le nombre de financements accélérés actifs de 21 à 4 en 2025, malgré l'approbation de nouveaux financements au cours de la même période. Le Secrétariat doit

continuer à travailler en étroite collaboration avec les agents partenaires pour tirer parti de cette tendance.

- **La mobilisation d'un large éventail de partenaires autour des décisions clés de financement** ne permet pas toujours d'agir en temps voulu. Les politiques et les directives interagissent avec des facteurs politiques et une diversité d'intérêts. À titre d'exemple, la réticence à modifier les modalités en vigueur de l'agent partenaire peut entraîner des retards dans les décisions au niveau des pays. Si le soutien renforcé du Secrétariat par le biais des équipes régionales contribue à atténuer ces contraintes, des ajustements supplémentaires des politiques, notamment la délégation de pouvoirs au Secrétariat, seraient nécessaires pour garantir une transition rapide dans tous les cas.
- **La diversification de l'éventail d'agents partenaires accrédités et actifs** a permis d'élargir les options disponibles pour obtenir des résultats efficaces dans les contextes fragiles, notamment par le biais d'organisations ayant une expérience humanitaire plus approfondie. Cette diversification offre aux gouvernements la possibilité de déterminer, dans le cadre du processus de sélection des agents partenaires, le dispositif le plus approprié et le plus efficient au regard de chaque contexte national. À l'avenir, ces processus devront faire en sorte qu'une attention suffisante soit accordée à un fonctionnement optimal par le biais des systèmes gouvernementaux, y compris aux niveaux décentralisés.
- Bien que d'importantes ressources aient été mobilisées par le biais du **Fonds à effet multiplicateur dans les PFC**, des ajustements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires pour se pencher davantage sur des options de financement durables adaptées, telles que les mécanismes d'assurance contre les risques de catastrophe. Le plan stratégique GPE 2030 permet également aux pays à faible revenu de réaffecter leurs allocations indicatives au titre du fonds à effet multiplicateur aux financements ordinaires pour la transformation du système s'ils ne sont pas en mesure de mobiliser des financements supplémentaires. Cette flexibilité permet de garantir que ces pays ne risquent pas de perdre des financements.
- **La simplification des procédures opérationnelles** – des pactes de partenariat aux financements et à l'établissement de rapports – permettra de rendre le GPE plus agile, moins coûteux en termes de transactions et plus facile à comprendre dans l'ensemble des contextes, y compris les PFC. Le Secrétariat identifie des opportunités concrètes de simplification et examinera, le cas échéant, des ajustements spécifiques aux PFC. Les options de simplification déjà recensées pourraient permettre de réduire les transactions jusqu'à 20 %. Le Secrétariat intégrera immédiatement certains changements dans les orientations du GPE 2030, tandis que d'autres feront l'objet de consultations et de sollicitations de retours, en particulier ceux nécessitant l'approbation des Comités et du Conseil.

La complémentarité entre l'ECW et le GPE doit être clairement définie au niveau mondial et soutenue par une collaboration efficace et des orientations claires au niveau des pays : Le GPE est déterminé à poursuivre et à améliorer sa collaboration avec l'ECW afin d'en maximiser l'efficacité et l'impact (consulter la Note sur la complémentarité ECW-GPE). Dans le sous-ensemble de pays où l'ECW et le GPE interviennent conjointement, soit 23 des 38 pays partenaires du GPE classés comme PFC en 2025, l'action du GPE auprès des gouvernements pour la préparation aux crises, la réponse aux situations d'urgence et la réduction de l'impact sur les systèmes éducatifs, vise à renforcer la

cohérence avec les investissements de l'ECW. Ces investissements sont spécifiquement conçus pour combler les lacunes en matière de préparation aux crises, d'intervention d'urgence, et la continuité de l'apprentissage (GPE, 2025). Les approches de l'ECW en matière de résilience au niveau des écoles et des communautés sont essentielles pour identifier des solutions rentables et adaptées au contexte permettant d'assurer la continuité de l'apprentissage. Ces enseignements peuvent éclairer l'élaboration des politiques nationales et être étendus à travers le modèle opérationnel du GPE afin de renforcer la résilience des systèmes éducatifs. En articulant les investissements dans la réduction des risques, la préparation et les mesures d'anticipation avec le renforcement des systèmes à long terme, le GPE peut contribuer à faire en sorte que les réponses humanitaires soutiennent le développement de systèmes éducatifs plus résilients et garantissent la continuité de l'apprentissage face à des chocs récurrents.

IV. La voie à suivre : l'engagement du GPE dans les pays touchés par la fragilité et les conflits dans le cadre du plan stratégique GPE 2030

Soudan du Sud – Le GPE et l'ECW en action

Le cas du Soudan du Sud illustre de manière concrète comment les instruments de financement du GPE et de l'ECW peuvent s'articuler et se renforcer au fil du temps. Un financement du GPE d'un montant de 75 millions de dollars est axé sur le redressement du système, tandis qu'un financement accéléré supplémentaire de 10 millions de dollars a été mobilisé en complément du programme de résilience pluriannuel de 40 millions de dollars de l'ECW, afin de répondre à des besoins plus immédiats. Le résultat apporte une réponse cohérente et complémentaire, qu'aucun des deux partenaires n'auraient pu apporter seuls. Il constitue ainsi une démonstration concrète de ce que peut être un lien efficace entre l'action humanitaire et le développement lorsqu'il fonctionne pleinement.

Le plan stratégique GPE 2030 place les situations de fragilité et de conflit au cœur de son ambition stratégique. La stratégie préconise un modèle de financement combinant flexibilité et durabilité, afin de soutenir la continuité de l'apprentissage en période de crise, tout en investissant dans le redressement et le renforcement de la résilience des systèmes éducatifs à plus long terme, dans le but de garantir qu'aucun enfant ne soit laissé pour compte. Il met également l'accent sur la planification préventive de l'éducation, une plus grande inclusion des acteurs humanitaires dans les processus nationaux de planification, ainsi qu'une approche plus intersectionnelle des disparités qui prend en compte la pauvreté, le genre, le handicap, le déplacement et la vulnérabilité climatique.

Objectif 1 : Mise en œuvre effective de réformes de l'éducation prioritaire pilotées par les pays, intégrant pleinement l'égalité des genres et l'inclusion des personnes en situation de handicap, des réfugiés et d'autres groupes marginalisés, en fonction du contexte national

Dans le cadre du GPE 2030, le changement opéré par rapport au GPE 2025 est délibéré : passer d'une ambition et d'une planification de réformes générales à des réformes prioritaires moins nombreuses et plus précises, axées sur l'exécution et les résultats, y compris dans les contextes de fragilité et de conflit et dans les pays accueillant des réfugiés. La question centrale n'est pas de savoir si une réforme du système est possible, mais d'identifier **quelles sont les réformes les plus importantes et comment elles peuvent être mises en œuvre de manière crédible** malgré des contraintes sévères. Dans certains contextes, la transformation se traduira par l'amélioration immédiate de la prestation de

services éducatifs. Dans d'autres, il peut s'agir de stabiliser les fonctions essentielles du système, de maintenir l'apprentissage dans des situations de crise prolongée ou encore d'empêcher l'effondrement du système. Le GPE concentre donc son soutien sur un nombre limité de réformes politiques et institutionnelles essentielles, contrôlées par les pays, pouvant être mises en œuvre de manière réaliste, ajustées au fil du temps et capables de produire une différence tangible pour les enfants les plus marginalisés.

L'accent mis sur les réformes prioritaires vise à renforcer la responsabilisation et à **déplacer l'attention de la planification vers l'exécution.** Les pactes de partenariat mobilisent les gouvernements et les partenaires autour de ces réformes, tandis que le suivi annuel et les examens de mi-parcours instaurent des moments structurés pour évaluer les progrès, procéder aux ajustements nécessaires et recentrer les efforts là où les progrès sont insuffisants. Les progrès sont mesurés non pas en fonction d'objectifs ultimes, mais au regard d'avancées crédibles sur la voie des réformes, ancrées dans les réalités de l'économie politique et axées sur la pérennisation des résultats.

Les systèmes de données sont essentiels à ce programme d'action. Dans de nombreux contextes de fragilité, la faiblesse ou la fragmentation des données administratives et des données sur l'apprentissage restent une contrainte majeure, en particulier dans les pays accueillant un grand nombre de réfugiés. La coexistence de systèmes parallèles rend souvent difficile l'identification des enfants effectivement atteints par les interventions et de ceux qui restent laissés pour compte. Le GPE met donc l'accent sur le renforcement des systèmes de données sur l'éducation et d'évaluation de l'apprentissage couvrant l'ensemble des enfants, y compris les réfugiés, les apprenants déplacés à l'intérieur du pays, les enfants en situation de handicap et d'autres groupes marginalisés. Bien qu'il existe des exemples probants de mesure de l'apprentissage dans le cadre des programmes menés dans les PFC, ces efforts devraient être intégrés dans l'ensemble des projets. Dans le cadre du GPE 2030, l'accent est mis sur l'appui aux gouvernements pour mettre en place et pérenniser des systèmes nationaux d'évaluation des apprentissages. Ces systèmes doivent permettre de suivre, maintenir et étendre les acquis scolaires des élèves nationaux comme des réfugiés. L'égalité des genres et l'inclusion font partie intégrante de cette approche, garantissant que la réforme systémique se traduise par des gains tangibles pour ceux qui risquent le plus d'être laissés pour compte.

Objectif 2 : Mobilisation de financements intérieurs et extérieurs pour soutenir et pérenniser une mise en œuvre efficace des réformes prioritaires

Le financement national public reste la pierre angulaire de la viabilité des systèmes éducatifs. Le GPE continuera d'appuyer les pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits à améliorer l'efficience, l'équité et le volume des dépenses nationales d'éducation, notamment par le renforcement de la planification, de la budgétisation et de la gestion des finances publiques. Les financements extérieurs restent indispensables, en particulier pour les pays les plus pauvres et les plus touchés par les crises. Toutefois, ils doivent jouer un rôle de catalyseur et non de substitution. Dans un contexte de baisse de l'aide publique au développement, le GPE veillera à déployer ses financements de manière intentionnelle pour i) préserver les dépenses prioritaires en matière d'éducation et maintenir les capacités de base des systèmes, y compris dans les contextes où les dépenses par élève restent inférieures aux niveaux requis pour soutenir l'amélioration de la qualité ; et ii) mobiliser des ressources extérieures, en particulier des financements non traditionnels, alignés sur les priorités nationales. La

voie vers une plus grande autonomie financière ne consiste pas à réduire le soutien en espérant que les systèmes résistent. Elle exige au contraire d'utiliser les financements de manière intentionnelle et stratégique pour mettre en place les institutions, les incitations et les bases budgétaires qui rendent possible un investissement intérieur soutenu.

L'approche du GPE en matière de **financement durable** est pertinente dans les contextes touchés par la fragilité et les conflits. Elle exige de prêter attention au réalisme macro-budgétaire, aux contraintes de capacité de l'État, aux capacités de mise en œuvre et à un séquençage minutieux. Dans les environnements volatils, il est essentiel de déterminer l'apport concret d'une approche ou d'un instrument donné, plutôt que de privilégier d'emblée un outil innovant spécifique. Une question clé dans les PFC est de savoir si la durabilité doit être ancrée dans les systèmes gouvernementaux, les structures décentralisées, ou les communautés et les canaux d'exécution des partenaires. Le choix du point d'ancrage approprié variera considérablement entre les contextes selon que l'intervention des pouvoirs publics est possible, limitée ou interdite. De même, la mobilisation de **cofinancements alignés**, de nature diverse, dans les PFC sera essentielle, en tirant parti des avantages comparatifs de différentes sources de financement (par exemple, mécanisme innovant provenant de la philanthropie). À mesure que le programme de financement durable sera mis en œuvre, il sera essentiel de répondre à ces questions. À titre d'exemple, au Libéria, la volatilité des financements extérieurs a récemment mis en évidence les limites d'un système dépourvu de stratégie budgétaire intérieure sur laquelle s'appuyer. Avec le soutien du GPE et des partenaires, cette situation a conduit à un renforcement de la collaboration entre les ministères de l'Éducation et des Finances, qui sont passés de priorités concurrentes à l'élaboration d'une stratégie d'investissement commune, ancrée dans des trajectoires budgétaires réalistes.

Objectif 3 : Réformes impulsées et soutenues par des partenariats coordonnés, efficaces, inclusifs et responsables, y compris les parties prenantes essentielles du système

La transformation des systèmes éducatifs repose sur des partenariats inclusifs, alignés sur des réformes fondées sur des données probantes et pilotées par les pays. Cela implique que le gouvernement doit collaborer avec les partenaires de développement et les partenaires financiers, les enseignants, ainsi que les jeunes et la société civile, afin de renforcer la responsabilisation, réduire les coûts de transaction, éviter les doublons et améliorer l'efficacité de l'aide, augmentant ainsi les chances que les réformes soient mises en œuvre avec succès et soient durables. Dans les situations de fragilité et de conflit, des partenariats inclusifs, coordonnés et efficaces sont essentiels pour optimiser l'utilisation des ressources, renforcer les capacités et la résilience institutionnelles, et assurer la continuité de l'apprentissage. Dans le sous-ensemble de ces contextes où les crises sont permanentes, récurrentes ou prolongées, **les partenariats doivent s'étendre au-delà du lien entre l'humanitaire, le développement et la paix**.

Travailler dans les PFC impose des exigences supplémentaires en matière de coordination, lesquelles constituent une activité éligible au titre du financement pour le renforcement des capacités du système du GPE. Dans le but de renforcer l'accent mis par le GPE sur des groupes locaux des partenaires de l'éducation efficaces et bien coordonnés, le Secrétariat mobilise la communauté de pratique des agences de coordination. Cette mobilisation vise à créer des opportunités permettant aux agences de coordination opérant dans les PFC de partager leurs expériences, tout en collaborant

avec des partenaires mondiaux, tels que le Cluster éducation, afin de favoriser une réflexion mondiale sur la coordination, ancrée dans des expériences concrètes au niveau des pays.

Le GPE 2030 accorde une attention renforcée à la question de savoir si les populations concernées par les programmes et les réformes, sont effectivement consultées lors de leur élaboration. Le suivi du dialogue inclusif sur les politiques par le GPE, permettra d'encourager et de soutenir une participation accrue des principaux acteurs du système au dialogue sur les politiques éducatives, et créera des occasions de production de données probantes sur l'impact d'une consultation inclusive sur la mise en œuvre des réformes. Dans les PFC, ces **parties prenantes peuvent comprendre des groupes spécifiques tels que les populations déplacées à l'intérieur du pays, les réfugiés ou d'autres communautés marginalisées,** y compris les enseignants issus de ces groupes. Grâce à l'EOL, le GPE continuera de renforcer les capacités de la société civile, des enseignants et des jeunes en matière de plaidoyer et de dialogue sur les politiques éducatives, tout en reliant plus systématiquement ce soutien aux processus fondamentaux du GPE, tels que les pactes de partenariat et les examens de mi-parcours.

Le GPE continuera également de mettre l'accent sur les situations de fragilité et de conflit dans le cadre de son programme de Partage de connaissances et d'innovations (KIX). Il s'agit de s'assurer que les connaissances et l'expérience acquises dans un contexte fragile donné puissent être partagées et appliquées à des situations similaires, et être prises en compte dans les orientations, l'appui technique et l'utilisation des données probantes lors de l'élaboration des politiques.

V. Conclusion

L'engagement constant du GPE dans les situations de fragilité et de conflit reflète une conviction fondamentale : la mise en place de systèmes d'éducation publique solides et inclusifs est à la fois l'investissement à long terme le plus efficace et une base nécessaire pour répondre aux crises. L'atout comparatif du GPE réside dans sa capacité à accompagner les pays partenaires dans la mise en place de ces fondations, tout en s'adaptant aux chocs à mesure qu'ils se produisent, en veillant à ce que les progrès vers la transformation des systèmes ne soient pas compromis, mais au contraire préservés et renforcés, en période de perturbations.

Alors que le paysage humanitaire mondial évolue vers des approches davantage locales et nationales, le GPE est particulièrement bien placé pour jouer un rôle central dans l'accompagnement de cette transition au sein du secteur de l'éducation. En veillant à un meilleur alignement entre les réformes systémiques et l'action humanitaire, le GPE peut contribuer à institutionnaliser la préparation, la coordination, et la réponse aux situations d'urgence au sein des systèmes éducatifs nationaux. Cette approche permet d'accélérer ainsi le passage de modalités de prestation parallèle à des modèles intégrés plus durables, qui renforcent la résilience et pérennisent la continuité de l'apprentissage. Au cœur de cet effort se trouve l'approche du GPE en matière de financement durable dans les PFC, qui privilégie la préservation des dépenses essentielles d'éducation, le renforcement des systèmes nationaux lorsque les conditions le permettent, ainsi que le déploiement de financements externes catalytiques de manière à jeter les bases institutionnelles et budgétaires d'une résilience à plus long terme.

Le modèle de partenariat du GPE est au cœur de cet effort. Les progrès réalisés jusqu'à aujourd'hui et la réussite du GPE 2030 reposent sur la force collective de divers acteurs œuvrant de manière coordonnée : les gouvernements partenaires assurent le leadership des programmes nationaux, les acteurs locaux élaborent des solutions adaptées au contexte, les partenaires de développement et de l'aide humanitaire coordonnent leur soutien et les bailleurs de fonds maintiennent des financements prévisibles. Il est essentiel de mobiliser pleinement cette capacité collective afin de bâtir des systèmes éducatifs plus résilients, capables de faire face aux crises et d'assurer un apprentissage à tous les enfants, quels que soient les contextes.

Annexe 1. Études de cas par pays

Pays	Contexte	Instruments du GPE utilisés[1]	Principaux résultats	# d'enfants bénéficiant du financement et du cofinancement du GPE (2021-2025)[2]
Afghanistan	Crise politique, effondrement de l'autorité gouvernementale	Financement accéléré, Plan de réponse humanitaire, mis en œuvre par l'UNICEF et *Save the Children*	~110 millions de dollars mis à disposition ; distribution de matériel d'enseignement et d'apprentissage à des millions d'enfants et appui direct à la continuité de l'éducation de 140 000 enfants supplémentaires grâce à l'éducation communautaire.	2,6 millions (~19 % de la population d'âge scolaire)
République centrafricaine	Reconstruction post-conflit	Financement accéléré, financements pour la transformation du système	Investissements dans la riposte à la crise et dans la reconstruction précoce du système	1,7 million (~67 % de la population d'âge scolaire)
Congo, Rép. démocratique du	État en situation de fragilité, conflit en cours dans les provinces de l'est du pays	Plusieurs financements successifs sur de nombreuses années	Amélioration des taux de scolarisation, de la parité entre les genres et des infrastructures éducatives ; transformation systémique en cours	25,6 millions (~61 % de la population d'âge scolaire)
Myanmar	Crise politique consécutive à la	Financements de mise en œuvre reprogrammés	Continuité de l'apprentissage pour 3,7 millions d'enfants	2,3 millions (~20 % de la

[1] Regroupe les financements pour la mise en œuvre, les financements pour le renforcement des capacités du système, les financements pour la préparation de programmes sectoriels de l'éducation et les financements pour la préparation de programmes.

[2] Note méthodologique : les estimations cumulées pour la période couverte par le GPE 2025 combinent les données sur les bénéficiaires réels communiquées par les agents partenaires dans les rapports d'avancement et de fin d'exécution des financements, avec des projections fondées sur les décaissements attendus des financements du GPE et le cofinancement au titre du fonds à effet multiplicateur, en utilisant un coût unitaire médian par enfant atteint. Pour plus d'informations sur la méthodologie, consulter : https://www.globalpartnership.org/fr/library/resultats-cles-2021-2025.

	prise du pouvoir par les militaires		ayant un accès limité à l'éducation	population d'âge scolaire)
Somalie	Situation de fragilité prolongée, faibles capacités de l'État	Financement accéléré	Financement d'urgence de l'éducation ; appui à la coordination sectorielle	1 million (~14 % de la population d'âge scolaire)
Soudan du Sud	Situation de conflit prolongé, faibles capacités du système	Fonds à effet multiplicateur, financement pour le renforcement des capacités du système, Accélérateur de l'éducation des filles	Intégré au programme de résilience pluriannuel de l'ECW ; investissements soutenus au niveau du système pendant le conflit	3 millions (~64 % de la population d'âge scolaire)
Syrie	Situation de crise prolongée, marquée par un engagement limité, voire inexistant de l'administration centrale dans certaines parties du pays ; forte dépendance à l'égard des acteurs humanitaires et des systèmes parallèles de prestation de services.	Financement accéléré, financement pour le renforcement des capacités du système, financement pour la transformation du système	~46 millions de dollars de financements ; intervention rapide après le séisme pour soutenir le rétablissement du système et la continuité de l'apprentissage, création du secrétariat du Forum de dialogue sur l'éducation, soutien aux parcours éducatifs non formels.	207 509 (~3 % de la population d'âge scolaire)
Tchad	État en situation de fragilité, accueillant une importante population de réfugiés	Financement accéléré, financements pour la transformation du système	Réponse rapide aux crises ; intégration progressive des enfants déplacés dans le système national	7,6 millions (~95 % de la population d'âge scolaire)
Ukraine	Conflit en cours, déplacements à grande échelle	Fonds à effet multiplicateur (25,5 millions de dollars, financés par	60 000 professionnels formés à l'accompagnement psychosocial ;	1,5 million (~25 % de la population d'âge scolaire)

		des partenaires privés)	79 000 appareils numériques fournis	
Vanuatu	Fragilité liée au climat, marquée par des chocs récurrents (cyclones, inondations, élévation du niveau de la mer)	Financement accéléré, financement au titre du fonds à effet multiplicateur/de mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation, financement pour la transformation du système, financement pour le renforcement des capacités du système	Après le passage du cyclone Harold et la riposte à la COVID-19 : distribution de plus de 7 600 matériels d'enseignement et d'apprentissage dans les écoles maternelles ; livres de lecture préscolaires en gros caractères pour les enfants malvoyants (720 exemplaires) et 23 livres audio ; au moins 83 écoles primaires ont reçu des réservoirs d'eau ; 13 800 élèves et 560 enseignants ont eu accès à des installations d'approvisionnement en eau et pour le lavage des mains.	73 420 (~62 % de la population d'âge scolaire)
Yémen	Conflit armé prolongé avec une gouvernance fragmentée, des déplacements à grande échelle et de graves perturbations des fonctions de base de l'État. L'offre éducative est entravée par l'insécurité, la faiblesse des systèmes de données et l'étroitesse de la marge de manœuvre budgétaire.	Financement accéléré, financements pour la transformation du système, financement pour le renforcement des capacités du système	Continuité de l'apprentissage maintenue pendant les crises aiguës de conflit, en mettant l'accent sur l'éducation des filles et le soutien aux enseignants, dont une assistance ciblée aux enseignantes en milieu rural, des incitations basées sur les résultats et la réalisation d'évaluations des apprentissages.	4,6 millions (~36 % de la population d'âge scolaire)

Annexe 2. Principales composantes du Cadre opérationnel du GPE pour un appui efficace dans le situations de fragilité et de conflit

Base de l'engagement	L'intérêt supérieur de l'enfant
	Protection du système
	Principes humanitaires
Alignement et autorité intérimaire	Engagement non politique
	Alignement sur les cadres et mécanismes internationaux/onusiens
	Autorité intérimaire sur les processus du GPE
	Primauté de la fonction sur la forme
Travailler avec d'autres	Engagement en faveur d'un cadre de planification commun approuvé par les principales parties prenantes et servant de base aux interventions
	Complémentarité

Principes directeurs : Le cadre est ancré dans les valeurs fondamentales du GPE, notamment l'appropriation par les pays, la responsabilité mutuelle et l'engagement en faveur de l'éducation en tant que droit humain fondamental, avec un accent particulier mis sur l'égalité des genres et un dialogue politique inclusif.

Principes opérationnels spécifiques aux crises politiques : Dans les situations d'instabilité politique ou de violence généralisée en l'absence d'un gouvernement reconnu, le cadre adopte des principes humanitaires fondamentaux – humanité, neutralité, impartialité et indépendance – pour guider ses actions, en donnant toujours la priorité à l'intérêt supérieur des enfants.

Axe de transformation systémique : Aligné sur le plan stratégique GPE 2025, le cadre privilégie le renforcement de la résilience des systèmes éducatifs. Il promeut une planification prenant en compte le genre et mobilise une action coordonnée entre les partenaires, en utilisant l'analyse contextuelle pour orienter les interventions.

Souplesse de financement et adaptation : Le cadre prévoit des mécanismes d'adaptation rapide permettant au Secrétariat du GPE de consulter les partenaires immédiatement après une crise afin d'ajuster les financements, réaffecter les ressources ou mobiliser des financements accélérés afin d'atténuer les répercussions sur l'éducation.

Partenariat et coordination : Il privilégie une approche du partenariat axée sur la fonction plutôt que sur la forme, permettant au GPE de s'aligner sur les structures humanitaires internationales telles que le Cluster éducation des Nations Unies ou le Groupe des partenaires techniques et financiers lorsque les groupes locaux traditionnels des partenaires de l'éducation ne sont pas en mesure de fonctionner. Cette approche garantit que les efforts des bailleurs de fonds restent coordonnés et efficaces.